

EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL

Préparation à l'épreuve orale d'admission

2 JOURS, 14 HEURES

PRÉPARATIONS AUX ÉPREUVES ORALES DE VOTRE
CONCOURS

CODE : GCAP06

Objectifs de la formation

Appréhender les principes de l'épreuve d'oral d'admission

Acquérir une méthodologie efficace pour se différencier des autres candidats

Identifier les principaux points de la culture territoriale et les prochains enjeux de la fonction publique

Savoir valoriser ses aptitudes et ses motivations

S'entraîner à l'épreuve orale avec des mises en situation

Parmi nos formateurs

- BOZONNET Grégory
Directeur de cabinet ,

Public concernés

- Candidats admissibles à l'examen professionnel d'administrateur territorial

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Candidats admissibles à l'examen professionnel d'administrateur territorial

Ce module de préparation de 2 journées, soit en classe virtuelle, soit en présentiel à Paris, vise l'épreuve orale d'admission de l'examen professionnel d'administrateur territorial : l'entretien avec le jury. Il s'agit d'appréhender la nature et les attendus de l'épreuve et sa méthodologie spécifique, de maîtriser la construction de sa présentation, d'appréhender la partie consacrée aux questions et être capable de produire des réponses adaptées, de savoir communiquer avec le jury, et de savoir gérer son stress et le temps de l'épreuve. Egalement, toute une partie sera consacrée aux grands enjeux de la fonction publique territoriale.

Cette phase de préparation sera jalonnée de conseils et bonnes pratiques, d'exercices pratiques et de mise en situation individuelle via des oraux blancs.

Acquérir une méthodologie efficace

- Appréhender l'épreuve d'admission
- Déterminer sa stratégie concernant sa présentation
- Se différencier des autres candidats
- Distinguer l'essentiel pour attirer l'attention
- Reconnaître l'importance de la communication non verbale dans cet exercice et être capable de travailler cette dimension
- Conseils de présentation de soi et d'attitude corporelle

Comprendre les grands enjeux de la Fonction Publique Territoriale

- Récit des principales étapes de la construction de la décentralisation : l'histoire du millefeuille territorial
- Les réformes territoriales de 2010 à la loi NOTRe : repérer pourquoi la fonction territoriale a connu autant de bouleversements ces quinze dernières années (les apports des lois RCT, MAPTAM, NOTRe et Régions) ; comprendre la loi 3DS et les principales lois des dernières années impactant les collectivités locales.
- Poids et rôle des collectivités locales dans les questions sociales, de sécurité, d'école, de culture...
- Les quatre défis de la fonction publique territoriale

JOUR 2 : MISE EN SITUATION

S'entraîner à l'épreuve orale avec mises en situation

- Mise en situation où les autres stagiaires jouent le rôle de jury au côté du formateur
- Feedback personnalisé donné après chaque passage

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la

plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.